



PROCES-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE EN DATE DU 26 JUIN 2023

ASSOCIATION BOUGETON FION ET TA CULTURE

2 bis avenue de Bellevue

91210 Draveil

06 30 65 61 80

contact@bouge-ton-fion.fr

Le 26/06/2023, à 14h, les Membres Fondateurs de l'association Bouge ton fion et ta culture se sont réunis en assemblée générale constitutive au carrefour du Chêne d'Antin à Draveil.

L'Assemblée était présidée par Mme Alice AUCLER, présidente de l'association.

Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Véronique POTELLE, membre de l'association.

Me Elodie Vaxelaire et Me Priscilla BEFVE ont été désignés comme scrutateurs.

Plus de $\frac{3}{4}$ des membres étaient présents ou représentés. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 10 des statuts. Le Président de Séance met à la disposition des membres de l'assemblée :

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier ;

Approbation du budget ;

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration ;

Désignation du vérificateur des comptes : Véronique POTELLE

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été déposés au siège de l'association le 26 juin 2023.

Il a été fait lecture du rapport moral et financier :

RESUME DE L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2022-2023 :

- Il a été organisé 61 séances dont 1 séance annulée pour cause de mauvais temps
- Nous avons été 25 adhérents officiels. Et plus de 50 personnes sont venues au moins à 1 BTF durant l'année.
- Environ 55 séances uniques ont été réglées.
- L'association a acheté 40 t-shirts pour offrir à leurs adhérents.
- L'intégralité de la communication « fixe » sur Instagram, Facebook et ponctuellement sur LinkedIn est assurée par Moi, commercial, jamais. Cela représente plus de 125 posts rédigés et publiés.
- Véronique Potelle, assure très régulièrement la publication de story sur le compte Instagram et Facebook.

RECAP DU 01/08/2022 AU 31/06/2023

LIBELLES	Somme de DEPENSES	Somme de RECETTES
AVOIR BANQUE		13,06 €
AVOIR COTISATION EUROCOMPTE		6,53 €
COTISATION ADHERENT	250,00 €	5 542,00 €
FACTURE ASSURANCE	141,00 €	
FACTURE BANQUE	65,30 €	
FACTURE COACH	1 465,00 €	
FACTURE FOURNITURES/EQUIPEMENTS	621,40 €	
FACTURE REPAS COACH	90,00 €	
OUVERTURE DU COMPTE		
Total général	2632,7	5561,59
SOLDE A CE JOUR	2 928 €	
RESTE A DEDUIRE		
FACTURE DES COACHS	400 €	
RENOUVELLEMENT SITE WEB	200 €	
BENEFICE	2 328 €	

LES PROJETS A VENIR :

- 60 séances presque déjà toutes confirmées : nouveauté à venir billard, fleurs, ping pong, pétanque, de nouveaux coachs et de nouvelles thématiques de séances.
- Le bénéfice dégagé sera investi dans du matériel pour les séances (plots, chasubles, ballons, etc.), permettra de défrayer les intervenants mettant à disposition des consommables particuliers
- L'horaire de la séance du jeudi soir est modifié, le démarrage s'effectuera à 18h et non plus à 17h30 pour permettre au maximum de personnes de pouvoir participer aux séances.
- La mairie de Draveil a validé l'attribution de 2 salles permanentes pour les séances BTF.
- L'objectif principal étant de réaliser les séances dehors le plus possible, mais nous bénéficions de la salle des moussaux les lundis midi de 12h30 à 14h et la salle polyvalente St Remy pour les jeudis soir de 18h à 19h.
- Le planning de la future saison est quasiment bouclé.
- Validation de la cotisation annuelle des membres à 250 euros, 150 euros pour un étudiant et 15 euros pour la séance ponctuelle.
- Radio cocotte, notre traiteur, nous réitère sa confiance et module son tarif à 13 euros afin de permettre un tarif plus équitable aussi d'avoir une touche sucrée en fin de repas.
- La journée des associations de Draveil est fixée au 9 septembre, il s'agit de trouver une organisation qui permette à l'association d'y avoir une visibilité.
- La saison 3 BTF démarrera le 18 septembre 2023.

Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

- La volonté d'avoir un pass dédié aux séances uniquement le jeudi et le lundi.

A l'issue du débat entre les membres, le président de séance a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :

L'Assemblée renouvelle Mme Alice AUCLER, présidente de l'association et Mme Priscilla BEFVE en qualité de secrétaire, toutes deux membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Désignation du vérificateur des comptes : Mme Véronique POTELLE est désignée comme commissaire aux comptes de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Draveil, le 26 juin 2024.



Alice AUCLER

Le Président de séance



Véronique POTELLE

Le Secrétaire de séance